

ARRÊTÉ DU MAIRE n° G/2024/34 du 05 juin 2024

Arrêté de circulation

Objet : Requalification du cimetière

Le Maire de la Commune de Rouillon,

Vu les articles L 2212-2 et L 2213-1 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la route ;

Vu la demande présentée par M. Nicolas PICOULEAU de l'entreprise PIGEON TP CIF, ZAC du Coutier, 72400 CHERRÉ-AU.

Considérant les travaux de requalification du cimetière qui auront lieu du 11 juin au 09 août 2024 dans le cimetière de la commune de Rouillon, situé à l'angle de la rue des Charmes et de la rue de l'Ormeau.

Considérant que pour assurer le bon déroulement de ces travaux, il y a lieu d'apporter des modifications au régime de circulation et de stationnement communément instauré,

Vu l'intérêt général ;

ARRÊTE

Du 11/06/2024 au 09/08/2024

Article 1 : Rue des Charmes et rue de l'Ormeau, le stationnement et le dépassement seront interdits à tous les véhicules, dans les deux sens de circulation à l'exception des véhicules de l'entreprise PIGEON TP CIF et/ou ses sous-traitants.

Article 2 : Des panneaux « Sortie de camions » et/ou « Sortie de chantiers » seront mis en place en amont de la zone de travaux, rue des Charmes et rue de l'Ormeau.

Article 3 : Pendant les périodes d'inactivité du chantier, les signaux en place devront être déposés quand les motifs ayant conduit à les implanter auront disparu (présences d'obstacles, d'engins, de personnel ...).

Article 4 : Le Conducteur de travaux, assurera sous sa propre responsabilité la mise en place et l'entretien de la signalisation réglementaire et sera tenu d'afficher le présent arrêté au droit du chantier.

Article 5 : Monsieur le Maire, Monsieur le Colonel Commandant du Groupement de Gendarmerie de la Sarthe, sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté,

Dont ampliation sera adressée pour information à :

M. le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de la Sarthe,

M. le Commandant de la brigade de Gendarmerie de Coulans-Sur-Gée,

M. Nicolas PICOULEAU de l'entreprise PIGEON TP CIF En mairie,

le 05 juin 2024

Le Maire,

Laurent PARIS

